

La haute Ashuapmushuan 200 \$ par perche

Pêche de qualité exceptionnelle dans un décor grandiose, en « freighter » et à gué accompagné d'un employé de la Corporation.

- 3 fosses très réputées: l'embouchure de la rivière du Cran, l'embouchure de la Petite rivière aux Saumons et la Halte des Draveurs.
- Au moins 74 perches du 18 juillet au 30 septembre, à raison de 2 ou 3 perches/groupe et 1 groupe aux 2 jours.
- Transport des pêcheurs à partir de Saint-Félicien.

Haute Ashuapmushuan	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 ²	2021	2022	2023	2024	2025
Pêcheurs	33	100	79	91	81	73	81	77	74	75	82	72		71	72	56	82	80
Captures	113	228	87	203	63	51	118	57	85	156	79	146		82	98	16	87	94
Capture/pêcheur	3,42	2,28	1,10	2,23	0,78	0,70	1,46	0,74	1,15	2,08	0,96	2,03		1,15	1,36	0,29	1,06	1,18
Taux de succès (%)	85	85	76	84	54	51	77	51	69	88	60	83		61	76	29	68	71
Récolte ¹	48	133	45	116	1	0	44	22	37	103	70	139		77	93	0	65	80
Poids moyen (kg)	1,7	2,0	1,6	1,8			1,3	1,4	1,4	1,5	1,5	1,4		1,6	1,5		1,7	1,7

¹Limite de prise : 2 ouananiches en 2008-2011, 2017, 2022, 2024 et 2025, sauf dans la Métabetchouane (1 à compter de 2019); remise à l'eau de toutes les captures décrétée en cours de saison en 2012-2013 et 2023; réduite à 1 ouananiche en cours de saison en 2014-2016; 3 ouananiches en 2018-2021, sauf dans la Métabetchouane (1 à compter de 2019).

²Pêche annulée dans la haute Ashuapmushuan et la Métabetchouane en 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19.

PÊCHE À LA OUANANICHE À LA MOUCHE
DANS LA HAUTE RIVIÈRE ASHUAPMUSHUAN

ACCUEIL – Dans le stationnement de l'Hôtel du Jardin à Saint-Félicien à 6 h, un employé de la CLAP vous y rejoindra. **Pour vous rendre sur place** : prendre la route régionale 169 jusqu'au centre-ville de Saint-Félicien, puis le boulevard du Jardin.

MODALITÉS DE PÊCHE – La pêche se pratique au moyen d'une seule mouche à la fois, non lestée, non appâtée et garnie d'au plus trois hameçons (hameçon à saumon double et mouche tube). **Les streamers tandems sont interdits à gué**, sauf pour la pêche à la traîne. La pêche se déroule à gué avec des cuissardes ou des « waders » ou à la traîne en embarcation motorisée (fournie sur place). Les espèces autres que la ouananiche peuvent être conservées.

CAPTURES, LIMITE DE PRISE ET REMISES À L'EAU – Le nombre maximal de captures autorisé et la *limite de prise* (captures conservées) sont de 2 ouananiches par pêcheur. Toute pêche doit cesser dès que vous avez capturé 2 ouananiches, peu importe que vous les conserviez ou les remettiez à l'eau.

FAIBLES MONTAISONS – Advenant de trop faibles montaisons en rivière, le nombre maximal de captures autorisé et la limite de prise peuvent être réduits en cours de saison, quitte à obliger la remise à l'eau de toutes les captures au besoin, sans préavis ni remboursement.

ENCADREMENT – Vous serez accompagnés par nos assistants à la protection de la faune durant toute la journée, car la pêche dans la haute Ashuapmushuan implique des déplacements sur la rivière en embarcation motorisée. Nos employés vous guideront avec plaisir sur « leur » rivière et vous y dirigeront; ils vous conseilleront et vous accommoderont du mieux qu'ils le peuvent; ils veilleront à votre sécurité et recueilleront vos impressions et commentaires. Bref, ils fraterniseront avec vous et feront tout en leur possible pour que votre journée de pêche se déroule dans les meilleures conditions.

À VOTRE ARRIVÉE – Notre employé vérifiera votre identité et celle de votre ou vos partenaire(s); il vous remettra vos *autorisations de pêcher*; il vous prendra à bord de son camion de travail et vous transportera jusqu'à la haute Ashuapmushuan; il embarquera avec vous dans notre embarcation motorisée et vous accompagnera sur la rivière durant toute la journée.

DÎNER – Le dîner se prend obligatoirement sur la rivière, dans un kiosque à pique-nique muni d'un poêle BBQ au propane.

ENREGISTREMENT DES RÉSULTATS DE PÊCHE ET DES PRISES – L'enregistrement de vos résultats de pêche et des ouananiches conservées auprès de notre employé est obligatoire, **même si vous n'avez rien capturé**. Cet enregistrement s'effectuera à votre sortie de la rivière.

DÉCHETS – Rapportez tous vos déchets svp.

ÉQUIPEMENT FOURNI SUR PLACE – Canot « freighter » de 20 pi motorisé, vestes de flottaison, puise, glacière et « ice packs », kiosque à pique-nique avec poêle BBQ au propane, toilette sèche. Nos employés disposent d'une balise SPOT en cas d'urgence.

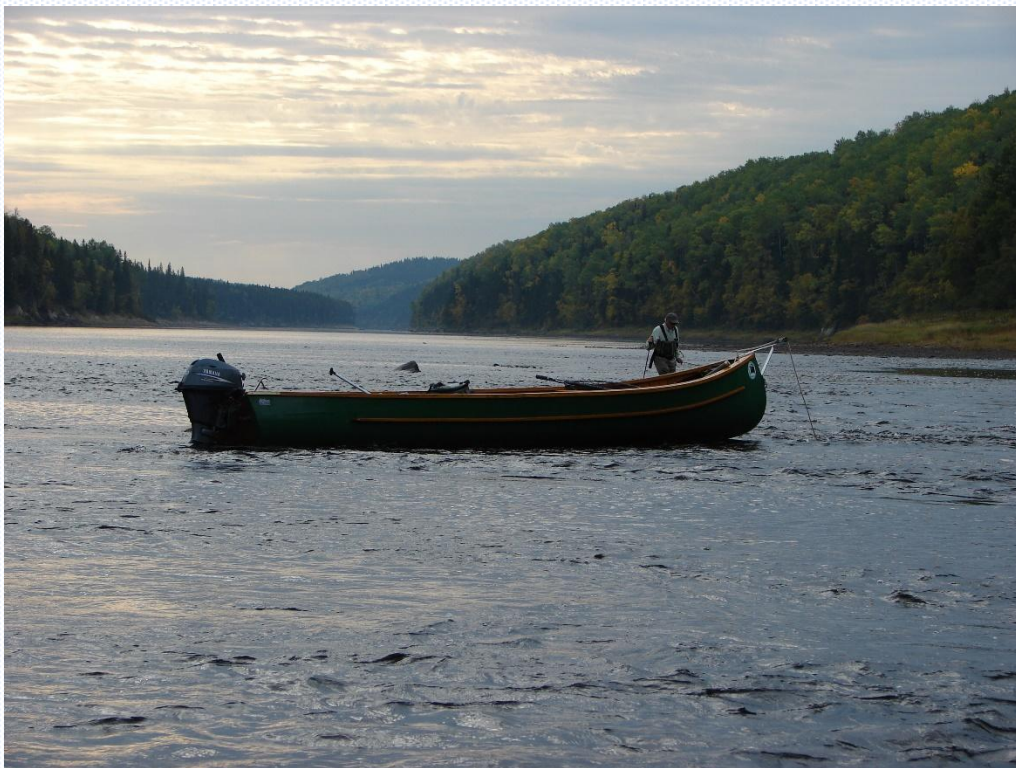
QUOI APPORTER – *Permis de pêche sportive* du Québec, équipement de pêche, cuissardes ou « waders », habit de pluie, havresac, lunch ou grillades, sacs à déchets, papier toilette, glacière et « ice paks » pour rapporter vos prises (dans votre véhicule).

MÉDICAMENTS – Si vous portez sur vous des médicaments importants (nitroglycérine ou inhalateurs pour l’asthme par exemple), veuillez en informer notre employé et votre ou vos partenaire(s) à votre arrivée sur les lieux.

MOUCHES ET SOIES – Les mouches montées sur des hameçons #1, 2, 4 et 6 à longue hampe (3X à 6X) font habituellement l’affaire : streamers en poils ou en plumes, wooly buggers, muddler minnows, mudlapins et « bombers » à saumon. En désespoir de cause, de petites mouches à saumon foncées peuvent faire la différence. Apportez une soie flottante, une soie flottante à bout calant ou une soie calante et/ou des avançons calants.

OÙ DORMIR DANS LES ENVIRONS – À La Doré : Motel Barico 418 256-3939; Motel Restaurant du Chef 418 256-3654; Moulin des Pionnier (chambres, chalet et maison) 418 256-8242; Hébergement La Doré 418 979-1719. À Normandin : Camping Chute à l’Ours (avec chalets) 418 274-3411; Les Gîtes Makadan 418 274-2867. À Saint-Félicien : Auberge des Berges (hôtel) 418 679-3346; Auberge 4 Saisons (motel) 418 679-0694; Camping de Saint-Félicien 418 679-1719; Domaine des Trois Îles (mini-chalets) 418 515-4537; Hôtel Bellevue 418 613-1105; Hôtel de la Boréale 418 613-3332; Hôtel du Jardin 418 679-8422; Motel Moreau 418 679-2552.

Halte des Draveurs



Petite rivière aux Saumons







Rivière du Cran







